

SOMMAIRE

- ◆ *Le mot du Maire*
- ◆ *Le Conseil Municipal*
- ◆ *Les Commissions Communales*
- ◆ *Les Commissions extra Communales*
- ◆ *Budgets :*
 - *Budget commune 2008 et résultats 2007*
 - *Budget assainissement 2008 et résultats 2007*
 - *4 taxes 2008*
- ◆ *Le S.I.V.O.S.*
 - *Budget 2008 et résultats 2007*
 - *Quelques chiffres*
 - *Nouveaux membres du SIVOS*
- ◆ *La déchetterie*
- ◆ *Deux nouvelles habitantes à Ligny-le-Châtel*
- ◆ *Informations diverses*
- ◆ *État Civil du 1^{er} janvier au 30 juin 2008*
- ◆ *Calendrier des Fêtes*
- ◆ *La liste des Associations*
- ◆ *Numéros de téléphones pratiques*
- ◆ *Page du lecteur*

Le Mot du Maire

C'est à l'occasion de ce bulletin Municipal que je souhaite, tout d'abord, au nom de tous les élus, remercier les citoyens et citoyennes de Ligny-le-Châtel et de ses trois hameaux, Lordonnois, les Prés du Bois et la Mouillère, qui ont voulu nous accorder leur confiance pour assurer la gestion de leur village ces six années à venir.

C'est un challenge dont les tâches et responsabilités sont difficiles, nombreuses et variées, d'autant que le nouveau Conseil est aussi une nouvelle équipe, puisque 11 conseillers sur 15 sont novices. Mais, tous volontaires et motivés, c'est ensemble, et avec la coopération de nos services dont nos secrétaires de Mairie, que nous mènerons à bien les dossiers en cours et futurs.

Je tiens aussi à remercier Monsieur Gérard LANNES qui m'a fait partager son expérience pendant les treize années passées à ses côtés, dont sept en tant que Première Adjointe et qui me sera sans doute utile dans la poursuite de quelques projets initiés dont « Cœur de Villages ».

Les Commissions sont clôturées, l'équipe est opérationnelle et il est prévu pour les prochains mois de continuer les travaux lancés et d'en développer de nouveaux.

Entre autres :

- Réalisation d'un parking suite à la démolition de la maison Jéraphin afin de décongestionner la Grande Rue,
- Travaux de voirie dont la rue des Troncs à Lordonnois,
- Réaménagement du terrain de foot suite à la déviation du Village,
- Démolition des hangars de l'ancienne scierie,
- Construction du Gymnase, en collaboration avec le Conseil Général et la Communauté de Communes de la Vallée du Serein (C.C.V.S.).

D'autres projets conséquents sont actuellement à l'étude en tenant compte des budgets établis et nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de leur avancement notamment par le biais des prochains bulletins municipaux.

Je vous invite à parcourir ces quelques pages afin d'y trouver des informations complémentaires ou détaillées et vous souhaite avec toute l'équipe municipale de bonnes vacances d'été 2008.

Cordialement.

Le Maire, Chantal ROYER.

Le Conseil Municipal



Premier rang en commençant par la droite :

**Monsieur Daniel HUGOT, Adjoint,
Monsieur Christophe MATHIEU, Conseiller,
Madame Martine BARBIER, Conseillère,
Monsieur Daniel GOUSSARD, Conseiller,
Madame Ginette QUIVIGER, Conseillère.**

Deuxième rang en commençant par la droite :

**Madame Annie FRUALDO, Adjointe, Hameau de Lordonnois,
Madame Giselle PIATTI, Adjointe,
Madame Chantal ROYER, Maire,
Monsieur Jean-Pierre CAUSSARD, Conseiller.**

Troisième rang en commençant par la droite :

**Monsieur Pierre JOVIGNOT, Conseiller,
Monsieur Hervé RAVON, Conseiller,
Monsieur Fabrice LEFÈVRE, Conseiller,
Monsieur Henri MONNAUX, Adjoint,
Monsieur Patrick THOUVEREY, Conseiller,**

et Monsieur Arnaud TISSIER, Conseiller.

BUDGET PRINCIPAL 2008

Fonctionnement

Dépenses :

	CA 2007	Budg. 2008
Charges générales (eau EDF entretien fournitures diverses)	287 206,00	304 920,00
Frais personnel	313 044,00	345 000,00
Gestion courante (Indemnités participations subventions)	228 193,00	256 270,00
Intérêts emprunts	37 606,00	44 500,00
Dépenses imprévues	0,00	10 252,00
Prélèvement p/investis.	0,00	660 000,00
Divers	1 111,00	0,00
	<u>867 160,00</u>	<u>1 620 942,00</u>

Recettes :

	CA 2007	Budg. 2008
Rembours. sur charges	86 590,00	121 000,00
Produits services domaines	30 965,00	23 951,20
Impôts et taxes	602 227,00	605 150,00
Dotations, participations	302 714,00	301 500,00
Revenu des immeubles	58 695,00	58 000,00
Excédent reporté	410 089,00	511 340,80
Produits divers	3 305,00	0,00
	<u>1 494 585,00</u>	<u>1 620 942,00</u>

Excédent de fonctionnement de 627 425,00 €

Investissement

Dépenses :

	CA 2007	Budg. 2008
Résultat reporté	320 001,00	116 084,00
Opérations d'équipements (travaux voirie et bâtiment +acquisition diverses)	388 678,00	1 707 531,00
Capital des emprunts	70 825,00	52 000,00
Cautions	2 696,00	4 100,00
Opérations diverses	74,00	0,00
Dépenses imprévues	0,00	13 920,00
	<u>782 274,00</u>	<u>1 893 635,00</u>

Recettes :

	CA 2007	Budg. 2008
Résultat reporté	320 001,00	116 084,00
Subventions d'équipements	291 666,00	625 396,00
Dotations	50 275,00	54 055,00
Opérations diverses	4 247,00	4 100,00
Emprunts	0,00	434 000,00
Virement section fonctionnement	0,00	660 000,00
	<u>666 189,00</u>	<u>1 893 635,00</u>

Déficit d'investissement de 116 085,00 €

Résultat général 2007 :

Excédent de fonctionnement :	627 425,00
Déficit d'investissement :	116 085,00
Excédent global de :	511 340,00

BUDGET ASSAINISSEMENT 2008



Fonctionnement

Dépenses :

Recettes :

	CA 2007	Budg. 2008		CA 2007	Budg. 2008
Charges générales (EDF, entretien)	52 290,00	58 091,00	Excédent reporté	0,00	22 830,00
Intérêts emprunts	8 494,00	9 100,00	Redevances Assain.	99 367,00	99 000,00
Dépenses imprévues	0,00	3 273,00	Subventions	8 620,00	8 090,00
Prélèvement pour investissement	0,00	53 000,00	Amortissement subventions	19 284,00	38 780,00
Amortissements travaux	43 657,00	45 236,00			
	<u>104 441,00</u>	<u>168 700,00</u>		<u>127 271,00</u>	<u>168 700,00</u>

Excédent de fonctionnement de 22 830,00 €

Investissement

Dépenses :

Recettes :

	CA 2007	Budg. 2008		CA 2007	Budg. 2008
Résultat reporté	229 738,00	0,00	Résultat reporté	16 448,00	31 656,00
Opérations équipements	50 637,00	339 763,00	Subventions équipements	211 815,00	248 769,00
Amortissement subv.	19 284,00	38 407,00	Dotations	87 240,00	18 500,00
Capital emprunts	27 845,00	18 300,00	Amortissement travaux	43 657,00	44 545,00
			Virement section fonctionnement	0,00	53 000,00
	<u>327 504,00</u>	<u>396 470,00</u>		<u>359 160,00</u>	<u>396 470,00</u>

Excédent d'investissement de 31 656,00 €

Résultat général 2007 :

Excédent de fonctionnement :	22 830,00
Excédent d'investissement :	31 656,00
	54 486,00

ÉTAT DES 4 TAXES – BUDGET 2008

sans augmentation des taux

	<i>Taux Communal</i>	<i>Bases 2008</i>	<i>Produits 2008</i>
Taxe d'habitation	12,03	1 218 000	146 525
Foncier Bâti	22,75	823 700	187 392
Foncier non bâti	39,90	85 500	34 115
Taxe professionnelle	7,81	2 440 000	190 564
		<u>Total de :</u>	<u>558.596,00 €</u>

Soit + 2,79 % de produits obtenus par rapport à 2007.

BUDGET SIVOS 2008



Fonctionnement

Dépenses :

Recettes :

	CA 2007	Budg. 2008		CA 2007	Budg. 2008
Charges générales (Eau, électricité, entretien, fournitures)	77 183,00	89 281,00	Facturation des repas aux familles	25 209,00	30 000,00
Personnel	83 747,00	125 800,00	Remboursement garderie (C.C.V.S) partie frais personnel		4 000,00
Contributions aux organismes (piscine, classe de neige et découverte)	11 894,00	13 000,00	Participations des Communes et divers	158 267,00	184 064,00
Charges exceptionnelles		5 772,00	Excédent reporté	18 532,00	26 690,00
Dépenses imprévues		8 101,00			
Prélèvement pour dépenses investissement		2 800,00			
	<u>172 824,00</u>	<u>244 754,00</u>		<u>202 008,00</u>	<u>244 754,00</u>

Excédent de fonctionnement de 29 184,00 €

Investissement

Dépenses :

Recettes :

	CA 2007	Budg. 2008		CA 2007	Budg. 2008
Résultat reporté	7 973,00	2 494,00	Résultat reporté	7 973,00	2 494,00
Acquisitions diverses	2 956,00	4 000,00	Fonds de compensation de la TVA	462,00	1 200,00
			Prélèvement sur fonctionnement	0,00	2 800,00
	<u>10 929,00</u>	<u>6 494,00</u>		<u>8 435,00</u>	<u>6 494,00</u>

Déficit de 2 494,00 €

Excédent de fonctionnement :	29 184,00
Déficit d'investissement :	2 494,00
Excédent global de :	26 690,00



LE S.I.V.O.S.

LIGNY-LE-CHÂTEL – MÉRÉ – VARENNES

« Quelques chiffres »



Participation des Communes :

- Ligny-le-Châtel 80%
- Méré 5%
- Varennes 15%

Considérant que le nombre d'élèves fréquentant ce groupement pour les communes de Méré et Varennes étant similaire, les taux actuels seront revus au budget 2009.

2007/2008 :	Ligny le Châtel	119
	Méré	25
	Varennes	27

❖ Prix de revient d'un élève en 2007 :

- Primaire 579 € (100 élèves)
- Maternelle 992 € (71 élèves)

❖ Garderie scolaire :

- Maintient de 1,50 € de l'heure
- Le calcul est fait par demi-heure

❖ Cantine scolaire :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------|--------|
| - Prix du repas facturé aux parents | 2007/2008 | 3,95 € |
| | 2008/2009 | 4,00 € |
| - Repas acheté | 2007/2008 | 3,00 € |
| | 2008/2009 | 3,09 € |

Prix de revient d'un repas 2007/2008 7,45 €

6 500 repas ont été facturés au cours de l'année civile 2007.

La Présidente, Chantal ROYER.



La déchetterie et la sauvegarde de notre environnement

Notre Commune et ses habitants, ainsi que tous ceux de la CCVS disposent d'une déchetterie, située sur la Comme de Maligny, depuis le 15 décembre 2005.

Nous vous rappelons que cette déchetterie est ouverte au public, selon les modalités suivantes :

Horaires d'Été (1^{er} avril au 30 septembre)

Mercredi de 14h00 à 19h00

Vendredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'Hiver (1^{er} octobre au 31 mars)

Mercredi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermée les jours fériés.

Quels sont les objectifs d'une déchetterie ?

La déchetterie est un espace aménagé pour recevoir la collecte des objets encombrants et des matériaux qui ne peuvent être collectés par les ordures ménagères et qui pourraient polluer notre environnement, s'ils étaient stockés sans aucune précaution.

Il est donc impératif de prendre conscience que notre déchetterie a pour objectif de répondre à nos besoins en nous débarrassant gratuitement de tout ce qui nous encombre ou de tout ce qui pourrait être dangereux pour la nature. Il ne devrait ainsi plus avoir sur le territoire de notre Commune de dépôts clandestins (vieux appareils ménagers par exemple) qui défigurent notre environnement !

Quels déchets peut-on amener à la déchetterie ?

La déchetterie de Maligny vous débarrasse des déchets suivants :

Gravats,
Déchets verts,
Ferrailles, pneus,
Huile de vidange,
Encombrants (vieux meubles par exemple)
Cartouches d'imprimantes,
Piles et batteries.



RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE LA DÉCHETTERIE



L'usage de la déchetterie est entièrement GRATUIT (limite 3m³ par semaine).

La déchetterie est ouverte à tous les habitants des communes de la Communauté de Communes de la Vallée du Serein.

Elle est ouverte aux particuliers, aux commerçants et artisans sous certaines conditions.

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC et tracteurs ne sont pas autorisés.

Pour avoir le droit de déposer ses déchets et encombrants, il faut vous munir d'un justificatif de domicile et le gardien vous délivrera une carte annuelle qui vous donne le droit de profiter des services offerts par la déchetterie.

Vous pouvez également obtenir cette carte en vous rendant au secrétariat de la C.C.V.S à Maligny.

L'HEURE DU BILAN

Les habitants des Communes de la C.C.V.S. commencent à acquérir les bons réflexes qui les poussent à utiliser de plus en plus la déchetterie et les espaces de tri sélectif.

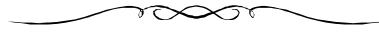
C'est ainsi, que dès l'année 2006, la déchetterie a recueilli plus de 506 tonnes de déchets recyclables, soit 182 kg par an et par habitants et 266 tonnes de déchets non recyclables. Ces résultats encourageants se sont poursuivis en 2007 puisque les chiffres atteints furent de 808 et 278 tonnes.

Les résultats du tri sélectifs sont également positifs :

Voici le palmarès de nos communes concernant le tri en kilo par habitant :

COMMUNES	TRI TOTAL
LIGNY-LE-CHÂTEL	104,58
VILLY	95,36
VENOUSE	85,18
PONTIGNY	77,72
ROUVRAY	76,89
MALIGNY	76,64
LIGNORELLES	70,08
MÉRÉ	63,97
VARENNES	57,80
LA CHAPELLE	54,46
Moyenne par habitant pour la C.C.V.S.	83,92

Mystère à Ligny-le-Châtel



Depuis quelques jours, avez-vous remarqué que notre village compte deux habitantes supplémentaires ?

Qui sont-elles ces deux nouvelles dames qui viennent si joliment rappeler un passé pas si lointain pour beaucoup d'entre nous et pourtant déjà oublié ?

Et bien, ce sont deux jolies lavandières qui illustrent le temps où notre beau lavoir résonnait de cris, de rires, du bruit des battoirs, de l'eau qui gicle...

Le temps où le lavoir était le lieu où s'échangeait les potins du village, les bonnes et les mauvaises nouvelles, les secrets plus ou moins bien gardés ...

Un lieu où ces dames parlaient beaucoup des hommes mais où les hommes ne venaient jamais ...

Enfin, voici une jolie initiative pour rendre vivant le passé et embellir notre village que nous devons aux Amis du Patrimoine de Ligny-le-Châtel.



Informations diverses

Jours et heures d'ouverture de la Mairie

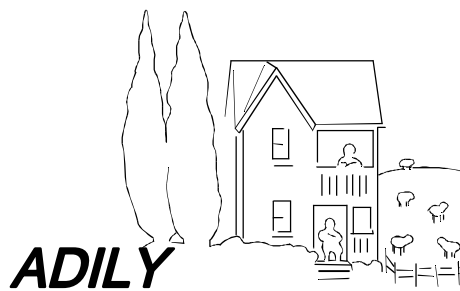
*Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
(de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00)*

*Samedi matin
(de 9h00 à 12h00)*

Fermée le jeudi après-midi

Permanence du Maire

Madame le Maire reçoit en Mairie :
sur rendez-vous : au 03.86.47.41.20



L'ADIL de l'Yonne assure des permanences dans tous les chefs lieux de cantons du département. Le conseiller sera présent à la Mairie le :

20 février, 17 avril, 19 juin,
16 octobre, 18 décembre 2009.

Démarches administratives

€ Passeports et Cartes Nationales d'identité

Modification du régime fiscal applicable aux passeports et aux cartes nationales d'identité :

- 88€ pour une personne majeure (passeport)
- 44€ pour une personne mineure de 15 ans et plus (passeport)
- 19€ pour une personne mineure de moins de 15 ans (passeport)

* délais pour l'obtention d'un passeport :

1 mois

Pour les cartes nationales d'identité, leur délivrance est en principe gratuite.

Toutefois, quel qu'en soit le motif, le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la Mairie.

Cette nouvelle disposition s'applique pour les demandes déposées depuis le 01 janvier 2009.

L'assistante sociale

Madame ASTESANO Angélique, Assistante Sociale de notre secteur, assure une permanence à la Mairie de Ligny le Châtel tous les 2, 3, 4 et 5^{me} mardi de chaque mois.

Prendre rendez-vous en téléphonant au :
03.86.49.58.00.

Sécurité Sociale

Permanence tous les mardis après-midi de :
14h45, 16h00